
Direction générale de l'aviation civile

**Avis de vacance d'emploi de directeur du service d'Etat
de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie**

NOR : *EQUA0210202V*

Un emploi de responsable de service groupe II chargé de la direction du service d'Etat de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie est vacant au ministère de l'équipement, des transports et du logement – direction générale de l'aviation civile, à compter du 15 mars 2003.

Le service d'Etat de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie est chargé, sous l'autorité du délégué du Gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna, haut commissaire de la République en Nouvelle Calédonie, d'assurer ou de coordonner l'ensemble des activités nécessaires au fonctionnement et à la sécurité de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie et dans les îles Wallis et Futuna.

Les candidatures doivent être transmises par la voie hiérarchique au ministre de l'équipement, des transports et du logement (direction générale de l'aviation civile, service des ressources humaines, 50, rue Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15) dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement. Elles seront accompagnées d'un *curriculum vitae*.